

La prévention des risques professionnels dans le commerce et la grande distribution

Les accidents du travail

	Les chutes de plain-pied et de hauteur	La manutention mécanique/manuelle	L'outillage à mains
Situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> Déplacements réserve <=> rayon Mise en rayon en hauteur Rangement de la réserve Affichage des prix Facing Equipements utilisés pour le travail en hauteur inappropriés 	<ul style="list-style-type: none"> Dépotage des palettes Port des colis Déplacement de charges Mise en rayon Rangement de la réserve 	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture des colis Nettoyage des rayons
Impacts sur la santé	<ul style="list-style-type: none"> Entorse / Luxation Fracture Déchirures musculaires ou tendineuses 	<ul style="list-style-type: none"> Lombalgies Déchirures musculaires ou tendineuses Lumbago 	<ul style="list-style-type: none"> Coupures Sections des tendons
Actions de prévention	<ul style="list-style-type: none"> Proscrire le stockage en casquette Proscrire le stockage des colis à une hauteur supérieure à 1m80 à compter du sol Organiser l'implantation des produits en rayon Laisser libre d'accès les voies de circulation Sol sans dénivelés Utiliser une plateforme individuelle roulante sécurisée Formation à l'utilisation de ces équipements Chaussures de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser l'implantation des produits en rayon et en réserve en fonction du poids des objets Mettre à disposition des transpalettes électriques à haute levée Faire la vérification et la maintenance préventive du matériel Formation à la conduite d'engin mécanique Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre un éclairage suffisant dans les allées de circulation, les rayonnages et les réserves Mettre à disposition des cutters de sécurité Gants appropriés Formation aux gestes de premiers secours Vaccin antitétanique à jour

Composition d'une armoire à pharmacie

- Pansements, bandes, compresses, doigtiers
- Couverture de survie
- Ciseaux, pince à échardes
- Produit désinfectant
- Produit anti-brûlures
- Produit contre les coups
- Nettoyant oculaire
- Gants jetables

Les maladies professionnelles

	Les Troubles MusculoSquelettiques (tableau 57)	Les Troubles MusculoSquelettiques	Les affections du Rachis Lombaire	Les lésions méniscales (tableau 79)
Situations de travail	<p>MEMBRES SUPERIEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en rayon et en réserve (en hauteur et en profondeur) Postures contraignantes : Debout mains au-niveau de la tête, mains au-dessus de la tête Equipements non adaptés 	<p>MEMBRES INFERIEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en rayon et en réserve : partie basse Postures contraignantes : accroupi, à genoux Equipements non adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> Gestes répétitifs : Mise en rayon des articles de vente Postures contraignantes : Debout Penché en avant Equipements non adaptés Manutentions manuelles et Déplacements de charges 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en rayon et en réserve : partie basse Postures contraignantes : accroupi, à genou Equipements non adaptés
Impacts sur la santé	<ul style="list-style-type: none"> Epicondylite Epitrochléite Canal carpien Tendinopathie des épaules 	<ul style="list-style-type: none"> Tendinopathie des genoux et des chevilles 	<ul style="list-style-type: none"> Hernie Discale Sciatalgie Mal de Dos 	<ul style="list-style-type: none"> Lésions chroniques à caractère dégénératif du ménisque Fracture du ménisque
Actions de prévention	<ul style="list-style-type: none"> Proscrire le stockage en casquette Limiter la hauteur de manutention manuelle des produits à 1m75 du sol Conception des mobiliers : tiroirs ou chariots mobiles, étagères dynamiques, plateaux à fond mobile, butée dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> Supprimer la manutention manuelle des produits en dessous de 40 cm du sol Mettre à disposition des tapis de sol Mettre à disposition des genouillères 	<ul style="list-style-type: none"> Proscrire le dépotage au sol Proscrire la prise et la dépose d'objets à une hauteur inférieure à 40cm du sol Mettre à disposition des transpalettes électriques à haute levée Mettre à disposition le matériel approprié de mise à niveau des objets (de type chariots à roulettes à niveau constant, ...) Prévoir la vérification et la maintenance préventive du matériel Formation à la conduite d'engin mécanique Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) 	<ul style="list-style-type: none"> Supprimer la manutention manuelle des produits en dessous de 40cm du sol Mettre à disposition des tapis de sol Mettre à disposition des genouillères

Les Risques Psychosociaux - RPS : Une tension entre l'organisation du travail et les êtres humains

Définition de l'INRS : les RPS incluent le stress professionnel, les violences externes et internes à l'entreprise dont le harcèlement moral mais aussi le sentiment de souffrance et de mal-être au travail.

Une sollicitation cognitive importante : source de stress professionnel

Les activités de réassort, de gestion des périmés, de lecture des DLC, les impératifs commerciaux (le merchandising impose les emplacements des produits), les évolutions commerciales (remodeling, opérations promotionnelles) demandent de l'attention, de la concentration et de la mémorisation (emplacements de rayonnages, références de produits, état des stocks, procédures de travail). L'être humain, pour être attentif, se concentrer et mémoriser, utilise ses ressources cognitives disponibles. Dans une situation de sollicitation cognitive importante, on parle de **charge mentale**. Et comme la charge physique implique de la fatigue physique, la charge mentale implique de la **fatigue psychique**.

Une exposition sonore ambiante : source de stress professionnel et de fatigue

Selon le Rapport du collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail, faisant suite à la demande du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, « Mesurer les facteurs de risques psychosociaux au travail », mars 2011 p.14-15.

Définition : « Les facteurs psychosociaux de risque au travail mis en évidence par la littérature scientifique peuvent être regroupés autour de six axes. Ils sont relatifs à **l'intensité du travail** et au temps de travail, aux **exigences émotionnelles**, à une **autonomie insuffisante**, à la **mauvaise qualité des rapports sociaux au travail**, aux **conflits de valeurs** et à **l'insécurité de la situation de travail**. L'autonomie au travail désigne la possibilité pour le travailleur d'être acteur dans son travail, dans sa participation à la production de richesses et dans la conduite de sa vie professionnelle. Elle inclut non seulement les marges de manœuvre, mais aussi la participation aux décisions ainsi que l'utilisation et le développement des compétences. »

Dans ce secteur d'activité professionnelle, des accidents du travail (AT) dont l'origine est : **agressions (y compris par animaux), violences, menaces** sont constatés : statistiques nationales des AT - Année 2016 : **10% des AT** (notamment dans les supérettes).

Pour tout renseignement : 05 55 18 20 55 / 05 53 45 45 00 - www.spst19-24.org

La prévention des risques professionnels dans le commerce et la grande distribution



L'amélioration de la santé au travail passe par la réduction
des accidents du travail et des maladies professionnelles

La prévention* pour en connaître un rayon

* Étude réalisée à l'École de
Commerce et de Management
CCI Dordogne

Service
**Prévention
Santé
Travail**

CORRÈZE - DORDOGNE

185 route de Lyon - 24000 PÉRIGUEUX - 05 53 45 45 00
9 rue Louis Taurisson - 19100 BRIVE - 05 55 18 20 55

www.spst19-24.org

